



# PROJET ASSOCIATIF

## 2015 – 2018

### Un projet associatif, pourquoi ?

La MJC a choisi de définir un nouveau projet pour les années 2015-2018, qui tient compte de la nouvelle configuration des locaux et de la consolidation dans son rôle de MJC.

Ce projet élaboré pendant deux ans, en référence aux valeurs de l'éducation populaire, est la déclaration de sa politique d'action citoyenne culturelle, socio-éducative à mener pendant les trois ans à venir.

Le projet fixe les grandes orientations, le programme des différentes actions et définit les critères d'évolution. Construit collectivement par des administrateurs, des salariés, des adhérents et des bénévoles et sous la houlette d'un consultant, il est finalisé par ce document, qui sera présenté et voté en Assemblée Générale le 26 mai 2015.

## SOMMAIRE

I. L'origine du projet .....	2
1. Présentation .....	2
a. Historique .....	2
b. Situation actuelle .....	3
2. Mais, tout d'abord, qu'est-ce qu'une MJC ? .....	5

3. Qu'est-ce que l'Education populaire ?.....	5
II. Les valeurs de notre MJC.....	6
III. Les orientations à venir .....	7
1. POUR conforter notre identité sur le territoire : .....	7
2. POUR asseoir le rayonnement de la démarche MJC grâce à la culture : .....	8
3. POUR développer le Pôle Jeunesse : .....	9
4. POUR développer le réseau Partenaires et Associations.....	11
5. POUR consolider et dynamiser la gouvernance associative .....	11

## I. L'origine du projet

### 1. Présentation

#### a. Historique

L'association, sous son nom initial **de Centre Ados** a été créée en **1989** pour répondre à la demande de jeunes en errance et offrir à ces derniers un lieu de repli et de loisirs.

Au 37 rue Bossuet, des locaux sont mis à disposition des jeunes du quartier : babyfoot et autres activités mais sans encadrement professionnel.

**En 1993, a été créé l'Espace Jeunes 6<sup>ème</sup>** avec un encadrement professionnel cette fois. Destinée aux 12/25 ans, la structure avait essentiellement un rôle préventif : occuper ces jeunes de manière ludique et constructive. Les activités et les animations proposées et développées au fur et à mesure des années par l'Espace Jeunes 6<sup>ème</sup> s'apparentant fortement à de l'Education Populaire, il nous a paru logique de se rapprocher de la Fédération des MJC en Rhône-Alpes.

**En décembre 2006, la structure devient Espace 6 MJC.** Bien que freinée dans ses projets et dans son développement par le manque de place, cela ne l'empêche pas de prendre un nouvel envol.

**En décembre 2011,** la MJC s'installe dans de nouveaux locaux mis à disposition par la Ville de Lyon au 100 rue Boileau, au sous-sol et rez-de-chaussée, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages étant occupés par le Vinatier, les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étages par des logements locatifs.

Depuis l'installation de la MJC dans ses nouveaux locaux, outre le fait que le nombre d'adhérents a été multiplié par 3 en trois ans, les améliorations sont constantes : [visibilité](#) et ancrage dans le quartier, reconnaissance des acteurs du territoire au-delà de ses adhérents et renforcement du soutien des pouvoirs publics.

Une refonte en profondeur de sa politique de communication est en cours.

L'accent mis sur l'accueil et la volonté de convivialité commence à porter ses fruits.

L'innovation, en parallèle à l'installation au 100 rue Boileau, c'est le partage et la mise à disposition de nos locaux, aux associations du 6<sup>ème</sup> (représentées pour une grande part par le CCA6, Comité de Coordination des Associations du 6<sup>ème</sup>).

Cette nouvelle mission transversale enrichit son action. Les statuts ont été modifiés en ce sens : » Dans un but citoyen, l'Espace 6 MJC a pour objet de développer en partenariat avec les associations du territoire un projet associatif...»

## b. Situation actuelle

Au sud de l'arrondissement, à côté de la Mairie du 6<sup>ème</sup>, la MJC est à cheval sur deux sites :

- **Les locaux « historiques »** : 150 m2 dans le quadrilatère de la Mairie du 6<sup>ème</sup> au 37, rue Bossuet.
- **Les nouveaux locaux** : 400 m2 sur deux niveaux au 100, rue Boileau. L'extension de la MJC a permis son essor à partir de 2011, date de son installation.  
Au 97 rue Boileau (en face du 100), 100 m2 (ancienne crèche), occupés le temps des travaux de la nouvelle bibliothèque de la Mairie du 6<sup>ème</sup>, par l'association Chèvrefeuille (club 3<sup>ème</sup> âge), nous pourrons donc disposer de ce lieu à partir de fin 2016.

L'Espace 6 MJC, 12<sup>ème</sup> MJC Lyonnaise dépend de la Fédération MJC Rhône-Alpes. L'Education Populaire est son objet principal. Ses activités et animations s'adressent dorénavant à tout public à partir de 3 ans. Sa mission, auprès de ses adhérents est largement dépassée puisqu'elle développe concomitamment la vie associative sur le territoire.



Ses activités, avec un pôle important de danse se déploient entre la musique, le théâtre, l'écriture, les langues ...

L'offre sportive est moins importante du fait de la difficulté à bénéficier de gymnases ou salles de sport. La MJC propose cependant boxe, capoeira et foot.

Au niveau évènementiel, la MJC propose des projections, des débats, des rencontres musicales, théâtrales et lectures publique...



#### **L'équipe permanente :**

- Une Directrice salariée par la Fédération MJC en Rhône Alpes
- Une secrétaire
- Un agent d'accueil
- Une coordinatrice des activités et vie

associative

- Un animateur Secteur Jeunesse
- Une coordinatrice accompagnement scolaire, en charge également de la direction de l'ALAE de l'école Jean Jaurès
- Des animateurs d'activité techniques A.T.A. intervenant dans les différents ateliers
- Des bénévoles : notamment pour encadrer l'accompagnement scolaire

#### **Les prestataires :**

- Un Expert-Comptable
- Un Cabinet de payes,
- Un Commissaire aux Comptes
- Des A.T.A.

#### **La gouvernance**

Le Conseil d'Administration compte des personnes physiques, plus trois représentants d'associations. Il décide de la stratégie politique et des grands choix de l'association (loi 1901).

La gestion générale de la MJC et la mise à disposition des salles aux associations sont confiées à la Directrice.

## **2. Mais, tout d'abord, qu'est-ce qu'une MJC ?**

### **Maison des Jeunes et de la Culture**

La MJC a évolué et recouvre maintenant un public de 3 à 99 ans, elle est aujourd'hui intergénérationnelle.

C'est une association à but non lucratif (Association loi 1901), regroupant des hommes et des femmes autour de valeurs soutenues par la Fédération des MJC en Rhône Alpes.

**La laïcité**, c'est-à-dire l'attachement à la liberté de pensée et d'expression de tous.

**L'universalisme**, c'est-à-dire la reconnaissance de l'égale valeur humaine des individus quel que soit leur sexe, leur âge, leur origine et leur confession.

**L'humanisme**, c'est-à-dire la confiance dans les ressources de chacun et de ses capacités à les développer.

La MJC construit des espaces collectifs d'apprentissage et d'action, favorise le développement de l'éducation permanente et confère ainsi du sens à la notion de démocratie et de citoyenneté.

Pour privilégier l'expression égale et l'écoute de tous les points de vue, la MJC revendique une réappropriation de l'espace public par les citoyens, reconnus comme acteurs essentiels du débat démocratique.

Parce que nous reconnaissons comme fondamental l'accès à l'éducation et à la culture, nous nous inscrivons dans le large mouvement de l'Éducation Populaire dont nous voulons être acteur.

## **3. Qu'est-ce que l'Éducation populaire ?**

Que recouvre cette notion bien souvent galvaudée, obscure ou abstraite pour certains ?

En reprenant les termes du journaliste J.Bertin (Politis),

**« L'Éducation Populaire, c'est l'éducation qui n'est pas cadrée dans les structures traditionnelles de la famille, de l'école ou de l'université.**

*C'est l'éducation au sein du « temps de loisir », oui, mais par la pratique volontaire de la vie de groupe, la confrontation, le partage.*

*C'est aussi l'éducation de chacun par chacun : l'éducation qui ne vient pas d'en haut, mais qui cherche à refondre la culture populaire en accordant une égale dignité à toutes les classes de la société.*

*Celle aussi qui ne se limite pas à la « haute culture », ni même aux œuvres d'art, mais qui cherche la culture au sens large : science, techniques, sports, connaissance des arts, expression artistique.*

*C'est l'apprentissage de la citoyenneté, enfin : la citoyenneté qui n'est pas seulement la politisation (l'art de réfléchir sur la politique institutionnelle) mais une pratique active : art de parler en public, de savoir écouter, de gérer un groupe, de s'intégrer à la société. «*

En bref, c'est l'émancipation de chacun, la rencontre avec les autres, l'affirmation de sa citoyenneté et la construction d'une société plus solidaire.

**« Un projet qui tire l'humanité vers le haut » Philippe Meirieu.**

## **II. Les valeurs de notre MJC**

Pour répondre aux enjeux de l'Education Populaire, **voici les valeurs que porte la MJC :**

- ✓ **Construire ensemble**
- ✓ **Ecouter et s'exprimer**
- ✓ **Faire circuler les savoirs**
- ✓ **Aller à la rencontre des cultures**
- ✓ **Créer et participer à des moments festifs et conviviaux**

Dans le contexte actuel où la fracture sociale et l'isolement de beaucoup se creusent, ces enjeux sont d'autant plus urgents.

En réaction à la marchandisation, au consumérisme, à l'esprit de compétition et d'individualisme forcenés, nous prôtons la « **coopération** », le partage, l'échange, le respect entre des individualités capables d'apprendre les unes des autres et de s'enrichir mutuellement.

A l'époque de l'impact grandissant des réseaux sociaux virtuels, nous devons inventer et développer une nouvelle forme de lien politique et social authentique et direct.

Face à une société qui se délite, nous fondons notre espoir sur notre rôle de maillon dans un effort de construction d'autres modèles de sociabilité, une citoyenneté interculturelle et inter-ethnique basée sur la reconnaissance et le respect de l'autre.

Notre mission est la suivante : assurer les conditions du « vivre ensemble », redonner à la culture des vertus émancipatrices, passer de la défense à la promotion de la laïcité dans les actes éducatifs quotidiens.

### ***A quoi sert le projet associatif ?***

- ✓ A donner des sens aux actions de la MJC en formalisant la raison d'agir au sein de l'association
- ✓ Faire le point sur l'association
- ✓ Avoir une ligne directrice commune à l'ensemble des acteurs (gouvernants (C.A) salariés, bénévoles et adhérents

### ***Il doit répondre aux 3 questions :***

- ✓ Qui sommes-nous ?
- ✓ Vers quoi voulons-nous aller ?
- ✓ Comment voulons-nous y aller ?

### ***Les valeurs qui nous portent :***

- ✓ Construire ensemble
- ✓ Ecouter et s'exprimer
- ✓ Faire circuler les savoirs
- ✓ Aller à la rencontre, promouvoir et diffuser les diverses cultures
- ✓ Créer et participer à des moments festifs.

## **III. Les orientations à venir**

### ***LES OBJECTIFS A 3 ANS - Les grands axes de développement***

1. Conforter notre identité sur le territoire,  
Asseoir le rayonnement de la MJC et sa démarche culturelle,
2. Développer le Pôle Jeunesse,
3. Développer le réseau partenaires et associatif.
4. Consolider et dynamiser la gouvernance associative.

### ***1. POUR conforter notre identité sur le territoire :***

Aujourd'hui, la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de communication est fondamentale pour notre association. Il s'agit de mettre en œuvre les moyens adéquats pour lui donner une meilleure lisibilité autant en interne (chez les permanents, les intervenants, les adhérents et les gouvernants) qu'en externe sur le territoire.

Plusieurs actions sont en cours :

- le nouveau logo, la charte graphique, le nouveau site sont en cours de finalisation.
- Des actions de communication ciblées sont prévues
- Un plan d'action devra être établi pour une meilleure utilisation des réseaux sociaux.

Nous souhaitons :

- **Exister en tant que lieu interactif**, lieu de rencontre, d'accueil et d'écoute, de partage et de discussion,
- Etre identifié comme issue de **l'Education populaire**,
- Donner au public les moyens de s'épanouir grâce aux **ateliers, aux rencontres et débats** sur tout sujet de citoyenneté,
- **Etre connus et reconnus** dans le quartier et plus largement sur le territoire,
- Dans un avenir plus lointain, devenir **une tête de réseau** (impulsion de projets, lieu de ressources pour les associations) et un **acteur local de référence** : projet d'une antenne à l'est de l'arrondissement (Bellecombe).

## **2. POUR asseoir le rayonnement de la démarche MJC grâce à la culture :**

A travers une programmation et des activités culturelles, nous voulons transmettre nos valeurs et rendre la culture accessible aux habitants du 6<sup>ème</sup> et au-delà.

En même temps que la ressource culturelle est un support privilégié pour un élargissement de l'horizon intellectuel, artistique, solidaire, citoyen de chacun, les actions culturelles favorisent l'appropriation du lieu par les adhérents.

Puisque nous ne pouvons offrir une vraie salle de spectacle, nous privilégions les projections cinématographiques, celles-ci étant compatibles avec notre grande salle du 100 rue Boileau (80 à 100 personnes).

Ces manifestations régulières et ponctuelles sont suivies du « déroulement » du thème de la semaine, auprès d'un public enfants/familles (contes, petites formes de théâtre, spectacles musicaux, théâtre d'ombre), public que nous voulons privilégier et fidéliser.

La programmation privilégiera les thèmes suivants :

- **Environnement**
- **Enjeux de société**
- **Ouverture sur le monde**

Ceci sous forme de documentaires, films de fiction, reportages etc..., chaque fois suivi d'un débat ou d'un échange.



### **3. POUR développer le Pôle Jeunesse :**

En opposition à l'individualisme lié à notre société de consommation, le souhait de la MJC est que les jeunes privilégient d'autres valeurs et apprennent avec à évoluer dans le collectif et le partage.

Dans notre arrondissement très contrasté socialement, notre volonté est de favoriser au maximum le « brassage social ».

Le développement du pôle Jeunesse se fera donc en FAVORISANT LES PRATIQUES COLLECTIVES et de PARTAGE.

**Aujourd'hui, le « Pôle Jeunesse » de notre associations s'appuie sur 4 entités fréquentées par les jeunes : comprend :**

- ✓ *Le Secteur Jeunesse 12-17ans (en charge : animateur jeunesse)*
- ✓ *Les ateliers culturels et sportifs jeunesse pour les 3 à 18 ans (en charge : coordinatrice des activités)*
- ✓ *L'Accompagnement scolaire pour les collégiens (en charge : coordinatrice accompagnement scolaire, soutien à la parentalité)*
- ✓ *Le Centre de Loisirs Périscolaire groupe Scolaire Jean Jaurès (directrice ALAE)*

**Pour chacun d'entre eux, les objectifs se déclinent de la façon suivante :**

**Au sein du secteur Jeunesse, il s'agira de :**

Favoriser le partage entre les jeunes et de développer leur capacité d'intervention véritable les uns par rapport aux autres.

Susciter, accompagner l'engagement des jeunes, et promouvoir leur responsabilité par des projets solidaires et citoyens.

Ouvrir les jeunes sur le monde et favoriser leur pensée critique, leur liberté d'esprit et cultiver leur créativité.

Dans le cadre de l'école des Super Héros (activités hebdomadaires et accueil de loisirs pendant les vacances scolaires) et de notre arrondissement très contrasté au niveau social, l'objectif est aussi de favoriser la mixité sociale dans une ambiance familiale où les plus jeunes côtoient les plus grands.

Les jeunes, créent et animent leur propre école (projets artistiques et altruistes).

Collaboration avec certains collèges et lycées du 6<sup>ème</sup>, intervention « prévention internet » et médiation.

***Pour les 18-25 ans, public difficilement pris en charge sur le 6<sup>ème</sup>, une démarche mutualisée de diagnostic est prévue.***

### **Au sein des ateliers culturels et sportifs jeunesse -de 3 à 18 ans- .**

Les ateliers Culture et Sports Jeunesse sont un lieu ressource pour la pratique culturelle et sportive. De ce fait, il est souhaitable que chaque intervenant, dans sa discipline :

- porte au mieux les valeurs de solidarité et de convivialité, notamment dans des projets en commun,
- s'inscrive comme relais d'infos sur les propositions d'animation

De plus, les activités parents/enfants feront l'objet d'une attention particulière, la Famille reste à convaincre et à fidéliser.

(Remarque : les ateliers sont valorisés grâce aux spectacles de fin d'année.)

### ✓ ***Accompagnement scolaire (coordinatrice accompagnement scolaire, soutien à la parentalité)***

Les collégiens en difficultés scolaires sont pris en charge par des bénévoles, une fois par semaine (écoute, conseil, informations sur les codes scolaires, « mise en confiance de l'enfant et construction de liens de suivi avec l'école).

La coordinatrice apporte, réflexion et positionnement par rapport à la construction de l'avenir de chacun.

La coordinatrice apporte, réflexion et positionnement par rapport à la construction de l'avenir de chacun.

Les jeunes découvrent grâce aux bénévoles une aide généreuse et gratuite sans retour.



### ***Centre de loisirs Périscolaire Groupe Scolaire Jean Jaurès (coordinatrice et directrice ALAE sur un temps plein)***

Une équipe composée de 14 animateurs et d'une directrice anime la pause méridienne et le vendredi après-midi pour les enfants de la maternelle et de l'élémentaire au nombre de 185 actuellement. La MJC expérimente le croisement des valeurs de l'Education Populaire et de l'Education Nationale.

## ***4. POUR développer le réseau Partenaires et Associations***

La MJC, puisqu'elle met à disposition des salles de façon hebdomadaire, pour une douzaine d'associations du quartier, et de façon ponctuelle sur l'année, pour une trentaine d'associations, commence à esquisser quelques initiatives de construction commune.

Pour développer une action inter-associative conjointe, ses efforts doivent tendre à :



- Cultiver les échanges avec les associations,
- Donner comme priorité la rencontre en s'inscrivant dans des projets collectifs,
- Attirer et accueillir les associations du quartier ne venant pas spontanément à la MJC et favoriser le déroulement de leurs réunions, réflexions et autres...
- Ouvrir nos commissions aux responsables associatifs, participer aux leurs.
- Impliquer les activités économiques dans un projet de quartier plus global, incluant toutes sortes d'acteurs.
- Amplifier le partenariat avec les écoles (nous sommes déjà implantés dans des collèges), étendre nos actions aux lycées.

## ***5. POUR consolider et dynamiser la gouvernance associative***

Chaque administrateur doit trouver sens et plaisir à participer à la vie et aux décisions de la MJC.

Une association est le concours de personne qui « s'associent » pour réaliser ensemble un projet ou gérer une activité qui leur est commune.

**Les administrateurs, élus par l'A.G. doivent participer à la vie de l'association (gestion, fonctionnement quotidien, développement), sous les formes suivantes.**



Gestion de l'association : Président, trésorier, secrétaire

Mission de représentation : auprès d'une autre association, d'un organisme partenaire ou financeur etc.

Animation ou participation d'une commission, groupe de travail, thématique par ex. jeunesse, communication...

Fonction bénévole, inscription, logistique événementielle, développement des partenariats, etc.

**Il est souhaitable qu'ils soient élus, sur la base d'un engagement personnel dans un domaine ou un autre, en lien avec le projet associatif, (« profession de foi » accompagnant la candidature du nouvel administrateur, ou la demande de renouvellement de mandat.**

**Il en va de même pour le C.A. qui doit œuvrer à :**

1. La nécessaire définition d'une politique,
2. l'adhésion et l'implication de tous les administrateurs
3. L'évolution de nos statuts vers une gouvernance qui associe davantage les adhérents dans leurs diversités.

4. La définition de responsabilités nouvelles au sein du CA : communication, partenariat, jeunesse, programmation culturelle...
5. Une répartition équilibrée des responsabilités et des charges au sein du CA
6. Une disponibilité plus grande du bureau pour piloter ces changements et une coopération étroite bureau/direction
7. L'arrivée de nouveaux administrateurs, représentatifs des adhérents actuels
8. La recherche de nouveaux partenariats et la redéfinition des partenariats existants
9. Un recentrage du CA sur la dimension politique associative et la stratégie de développement de l'association, tout en déléguant la gestion aux professionnels permanents.

**Une refonte des statuts sera probablement nécessaire et entérinera cette réflexion.**